

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 17 AVRIL 2025

Présents : M. BARNONCEL, Mme MOREL, M. GUETTY, Mme GIBRAT, Mme GEORGES, M. PELLOUX-PRAYER, M. DULONG

Excusé : M. BAILLET

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Convocation et affichage : le 12 avril 2025.

La salle de conseil reste ouverte aux publics. Monsieur BARNONCEL ouvre la séance à 20h35 et informe l'assemblée que Monsieur le Maire, Cyril BAILLET s'excuse de ne pas pouvoir être présent ce soir. Conformément à l'article 2122-17 du CGCT, Monsieur Christophe BARNONCEL, 1^{er} adjoint remplace le maire dans la plénitude de ses fonctions et assure ainsi la Présidence de cette réunion du Conseil Municipal.

Le quorum autorisé est atteint (6) et chaque conseiller peut être titulaire de 1 pouvoir. M. PELLOUX-PRAYER, est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal conformément aux articles L2541-6 et L5211-1 du CGCT.

1. Vote des comptes administratifs 2024

20250016

Le premier adjoint, Christophe BARNONCEL présente les éléments pour le vote des comptes administratifs. Ces comptes sont bien conformes aux comptes de gestion de la trésorière et après présentation au conseil, sont approuvés chacun à leur tour, à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget principal,

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
RESULTATS Année précédente Déficit	- €	- €	2023
RESULTATS Année précédente Excédent	22 128,92 €	741 369,11 €	2023
Affectation à déduire			
RECETTES Année courante	37 210,47 €	266 794,47 €	
DEPENSES Année courante	102 826,29 €	177 053,51 €	
RESULTAT Net de l'exercice	- 65 615,82 €	89 740,96 €	24 125,14 €
RESULTAT Cumulé	- 43 486,90 €	831 110,07 €	787 623,17 €
RAR recettes	- €	- €	
RAR dépenses	187 472,00 €	- €	
RESULTATS CORRIGES	230 958,90 €	831 110,07 €	
Affectation au C/1068/2025	230 958,90 €		
Résultats à porter au budget 2025	- 43 486,90 €	600 151,17 €	556 664,27 €

Le solde d'exécution est de +89 740,96€ en fonctionnement et de -65 615,82€ en investissement. L'excédent de fonctionnement reporté en ligne 002 sera de 600 151,17€ en fonctionnement et -43 486,90€ en investissement ligne 001.

Le Conseil municipal, n'émet aucune observation ni remarque particulière à la suite de cet énoncé.

POUR : 7

CONTRE : 0

Absentions : 0

Le Compte Administratif Principal 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget assainissement :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RESULTATS Année précédente excédent	67 913,18 €	28 093,99 €
Affectation à déduire		
RECETTES Année courante	13 027,00 €	11 998,01 €
DEPENSES Année courante	- €	20 997,70 €
RESULTAT Net de l'exercice	13 027,00 €	8 999,69 €
RESULTAT Cumulé	80 940,18 €	19 094,30 €
RAR recettes	- €	- €
RAR dépenses	4 300,00 €	
RESULTATS CORRIGES	80 940,18 €	19 094,30 €
Affectation au C/1068/2025		
Résultats à porter au budget 2025	80 940,18 €	19 094,30 €

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 AVRIL 2025

Le solde d'exécution est de -8 999,69€ en fonctionnement et de +13 027,00€ en investissement. L'excédent d'exploitation reporté en ligne 002 sera de +19 094,30€ et en ligne 001 de +80 940,18€.

Le Conseil municipal, n'émet aucune observation ni remarque particulière à la suite de cet énoncé.

POUR : 7

CONTRE : 0

Absentions : 0

Le Compte Administratif Assainissement 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Affectation du résultat

20250017

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement est excédentaire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter 230 958,90€ au compte 1068 du budget principal pour combler le besoin en financement de la section investissement (43 486,90€ de déficit 2024 + 187 472€ RAR). L'excédent de fonctionnement reporté en ligne 002 sera de 600 151,17€.

POUR : 7

CONTRE : 0

Absentions : 0

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

3. Vote des budgets primitifs 2025

20250018

Budget principal :

Christophe BARNONCEL présente en détail la proposition du budget pour l'année 2025.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 679 695,51€ en investissement et à hauteur de 792 755,17€ en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité, le budget pour l'année 2025.

Budget assainissement :

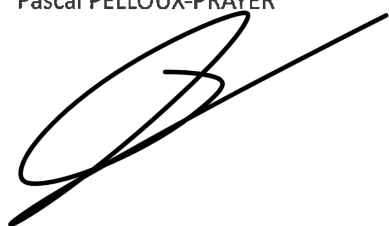
Christophe BARNONCEL présente en détail la proposition du budget pour l'année 2025.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 93 967,18€ en investissement et à hauteur de 32 121,30€ en fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité, le budget pour l'année 2025.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h55.

Le Secrétaire de Séance
Pascal PELLOUX-PRAYER



Le 1^{er} adjoint
Christophe BARNONCEL

